

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	4 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T10588
Adresse du site	15, rue Geoffroy l'Asnier	Hauteur	R+5 (23m)
Bailleur de l'immeuble	Fondation Internationale des Arts	Destination	Bureaux
Type d'installation	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G/5G 2100MHz par 3 antennes entrelacées avec ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts ; Free et Orange présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/06/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	28/08/2023
Historique et contexte	

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orienté vers les azimuts 0°, 120° et 210°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres 6 m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+6
(210°) Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 2V/m - 120° < 5V/m - 210° < 5V/m 5G (3500) : 0° < 3V/m - 120° < 4V/m - 210° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	20.80		

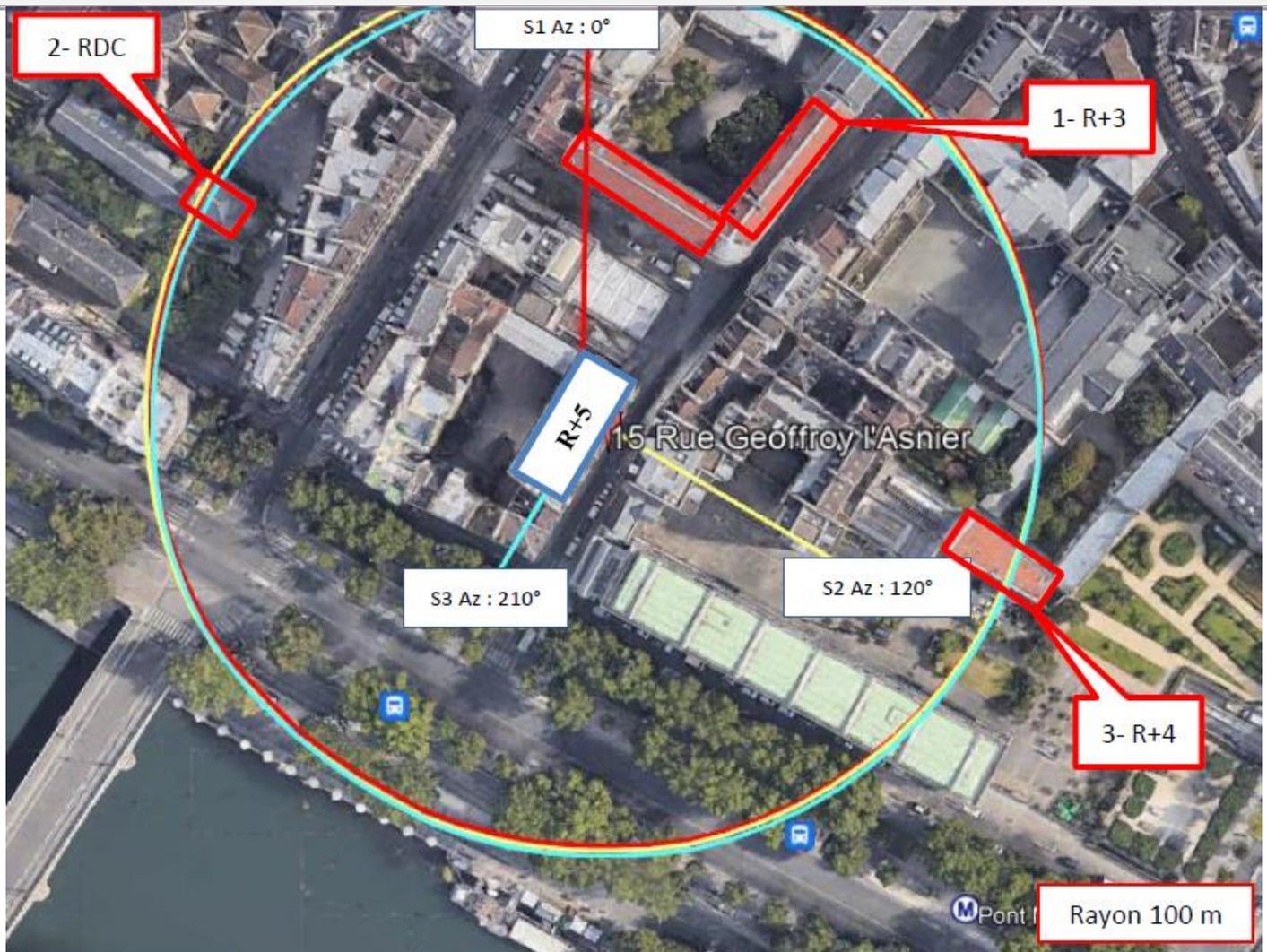
Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux à faisceaux fixes (2G/3G/4G/5G 2100MHz) et à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

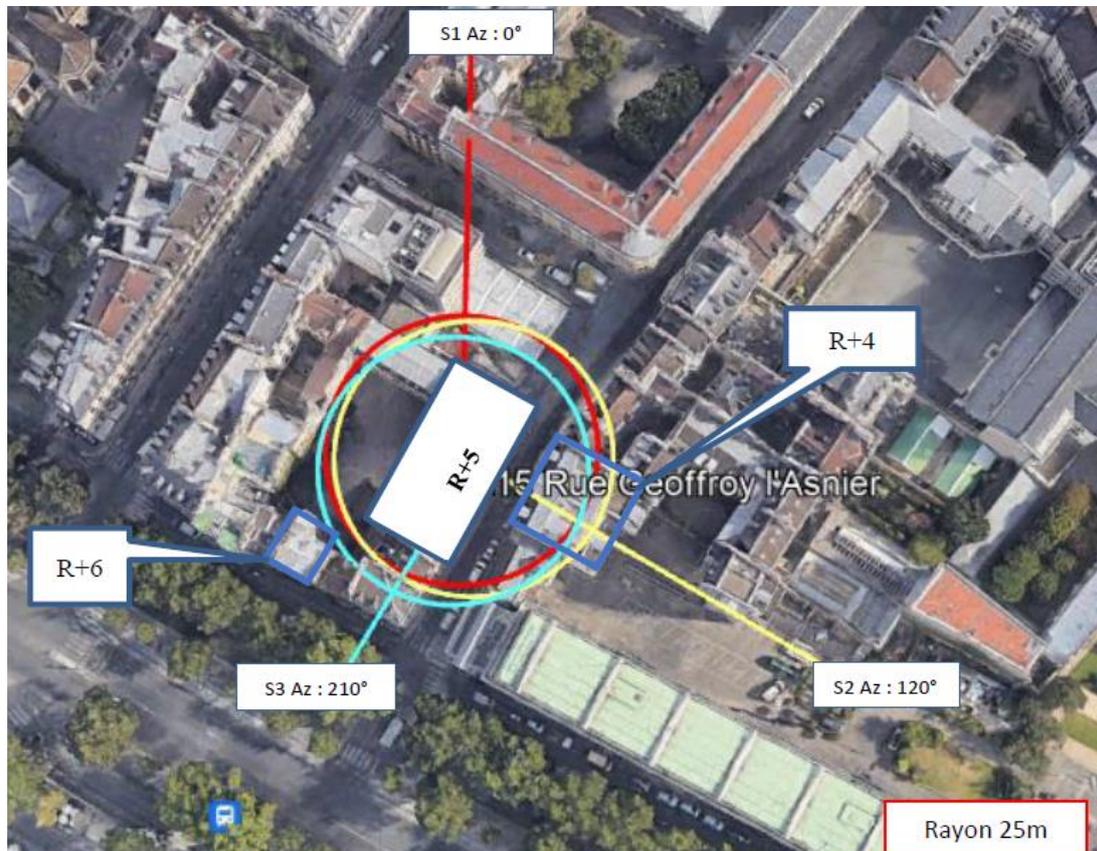
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**


Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
1 - Collège François Couperin	2 ALLEE DES JUSTES 75004 PARIS	R+3	Oui	52 m	<1
2- Crèche collective municipale des Barres	7 RUE DES BARRE 75004 PARIS	RDC	Non	71 m	<0.5
3- Lycée Sophie Germain	9 RUE DE JOUY 75014 PARIS	R+4	Oui	110 m	<0.5

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 15 RUE GEOFFROY L'ASNIER 75004 PARIS- 4E__ARRONDISSEMENT est comprise entre :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 210°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500MHz)

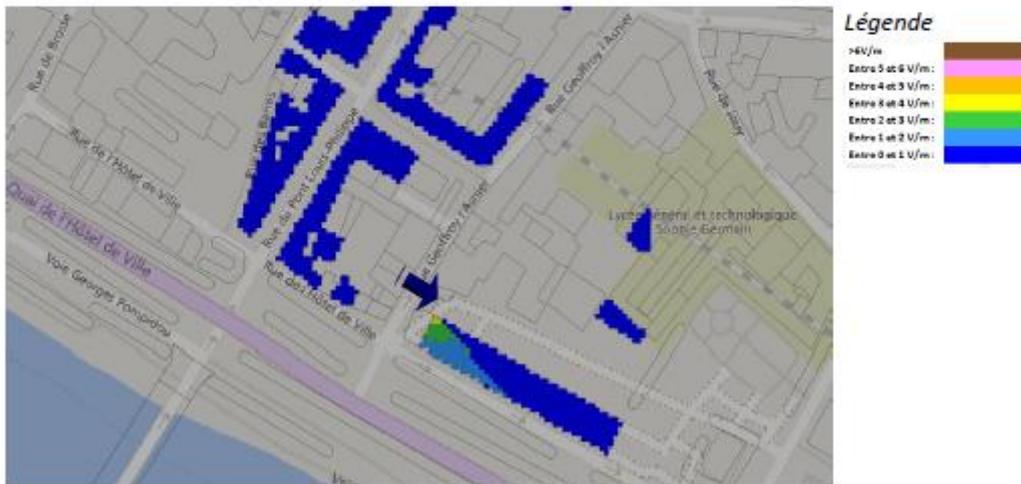
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 15 RUE GEOFFROY L'ASNIER 75004 PARIS- 4E__ARRONDISSEMENT est comprise entre :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 210°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

État projeté : Rehausse de la cheminée



Remplacement des antennes existantes par des antennes entrelacées dans la fausse cheminée existante

Vue des Azimuts

Azimut S1 :



Azimut S2 :



Azimut S3 :

